

Mandat établi entre les soussignés

Lauma Holding dénommée ici le « Mandataire » est une Société par Actions Simplifiée à Associé Unique créé en 2011 et présidée par Madame Sophie Jean-Victor titulaire de la carte professionnelle des placements financiers et de gestion, caution Banque de France. Lauma Holding est immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de La Roche-Ssur-Yon sous le numéro de Siret 538 643 123 000 10 avec un capital social de 26 093 320,00 €.

Et,

Madame ou Monsieur : Adresse :

Ou Société :

Né(e) le : Téléphone :

à : Mail :

Le présent Mandat donne, par les présentes, au mandataire le pouvoir en qualité de commissionnaire au sens des articles L. 132-1 et suivants du Code de commerce, et de l'article 256-V du Code général des impôts, qui l'accepte, afin de constituer un portefeuille de vins et champagnes sur la base de l'un des profils de portefeuilles ci-après afin d'acheter les vins et champagnes, les revendre, coordonner leur transport et le stockage des bouteilles en son nom et pour le compte du Mandant dans les termes et conditions fixés ci-après.

Profils de portefeuille

| Offres | Plus | Max | Prémium | Or | Vip |
|----------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|
| Investissement | 2500€ à 10 000€ | 10.000€ à 25.000€ | 25.000€ à 50.000€ | 50.000€ à 250.000€ | 250.000€ à 500.000€ |
| Durée de placement | 3 mois | 2 mois | 2 mois | 2 mois | 2 mois |
| Plus-values* / mois | 4% min / mois | 6% min / mois | 8% min / mois | 10% min / mois | 13% min / mois |
| Capital garanti | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Assurance | Inclus | Inclus | Inclus | Inclus | Inclus |
| Stockage | Inclus | Inclus | Inclus | Inclus | Inclus |
| Frais | Sans | Sans | Sans | Sans | Sans |
| Retrait plus-values | Tous les mois | Tous les mois | Tous les mois | Tous les mois | Tous les mois |
| Retrait du Capital | Sous 90 jours | Sous 60 jours | Sous 60 jours | Sous 60 jours | Sous 60 jours |
| Votre choix | | | | | |

*Les plus-values sont garanties.

Options complémentaires

| Questionnaire | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| Souhaitez-vous gérer vous-même votre cave ? | | |
| Souhaitez-vous profiter de nos ventes privées ? | | |
| Souhaitez-vous visiter notre cave ? | | |
| Souhaitez-vous recevoir notre brochure sur la route des vins ? | | |
| Souhaitez-vous acheter pour vous-même certains lots de notre cave ? | | |
| Souhaitez-vous participer à nos dégustations en salon privé ? | | |

Ayants Droit

Veuillez remplir les champs ci-dessous concernant la personne à qui vous souhaiteriez léguer votre compte de cave en ligne sans frais et sans passer par un notaire en cas de décès.

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Nationalité :

Téléphone :

Email :

Lien de parenté :

Joindre une photocopie de la pièce d'identité de l'ayant droit

Parrainage

Veuillez remplir les champs ci-dessous concernant la personne qui vous a parrainé.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Lien de parenté :

Conditions Générales de Services

Article 1 :

Le Mandat est soumis aux présentes conditions générales.

Article 2 :

Toute signature de l'une des deux parties ne l'engage que dans la mesure où l'autre partie a présenté son acceptation écrite dans un délai de sept jours francs.

Article 3 :

Les produits achetés sont logés dans une cave privatisée. LAUMA Holding ne peut procéder à des achats sur un produit sans autorisation de la part du Mandant sauf conditions particulières.

Article 4 :

Les dates contractuelles d'achats de bouteilles figurent sur les factures se trouvant dans votre cave en ligne. Elles sont celles auxquelles LAUMA Holding s'est engagée à mettre à disposition sur le site.

Article 5 :

LAUMA Holding conserve la propriété des biens vendus ou achetés jusqu' au paiement effectif du lot. Le défaut de paiement d' une échéance peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle aux acquisitions du Mandant et des biens vendus.

Article 6 :

Les vins et champagnes objets du Mandat sont réputés issus à 100 % AOC par LAUMA Holding.

Article 7 :

Le prix des vins et champagnes est fixé pour toute la durée de la vente.

Article 8 :

Dans le cas où le Mandant ne respecterait pas la(les) date (s) de paiements prévus (s), LAUMA Holding pourra exiger , facture à l'appui , les paiements dus qui seront exigibles au terme des délais initialement prévus et devront être réglés dans leurs intégralités.

Article 9 :

LAUMA Holding garantit totalement le capital investi par le Mandant durant toute la durée du placement.

Article 10 :

En cas de litige les différentes parties seront soumises à la commission paritaire . En cas d'échec de la conciliation , tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce et ce même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défenseurs.

Article 11 :

Le retrait partiel ou total des plus-values se fera sans frais tous les mois à la demande du Mandant.

Article 12 :

Le retrait partiel ou total de la balance se fera sans frais à terme de l'offre souscrite.

Déclaration

Le Mandant déclare qu'il a pu obtenir toutes les informations utiles avant la signature des présentes.
Le présent Mandat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties.

Fait à

Le

Le Mandant
Signature

Le Mandataire
Signature



Nom du Mandant suivi de la mention « Lu et Approuvé »

Avec LAUMA Holding profitez

- Un capital garanti à 100%
- Des rentabilités exceptionnelles
- Des gains sous 30 jours maximum
- Des conseillers à votre écoute
- Un produit d'exception qui ne décote pas
- Des partenaires reconnus
- Une entreprise française
- Une valeur refuge non imposable